



Signature d'une convention de partenariat entre le SDE35 et L'ALEC du Pays de Rennes

Pour une meilleure maîtrise de l'énergie des collectivités locales

Le Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE35) et l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes (ALEC) viennent de signer ce 7 juillet 2015 une **convention de partenariat** et de coopération portant sur la **maîtrise de l'énergie**.

Elle permettra de coordonner et **d'optimiser** les interventions du **SDE35** et de **l'ALEC** du Pays de Rennes à destination des collectivités territoriales.

La convention signée par Didier Nouyou, président du SDE35 et Olivier Dehaese, président de l'Alec du Pays de Rennes prévoit une **participation financière du SDE35 de 20 000 € annuels** pour soutenir les actions de l'ALEC du Pays de Rennes ainsi qu'un programme de travail annuel défini entre les deux parties.

Cet accompagnement commun portera sur la **gestion des certificats d'économie d'énergie (CEE)**, la mise en place **d'actions pédagogiques** en direction des jeunes et la **sensibilisation de divers publics** à la maîtrise de l'énergie.

Le Syndicat Départemental d'Énergie 35

Le SDE35 est un syndicat mixte fermé chargé de l'organisation du service public de distribution de l'énergie électrique pour le département de l'Ille-et-Vilaine. Il regroupe et accompagne 310 communes, Rennes Métropole et certains Etablissements Publics de Coopération Intercommunale. Le SDE35 réalise des opérations de renforcement, sécurisation, d'extension et d'effacement des réseaux électriques. En 2014 et 2015, le SDE35 a proposé aux communes de rejoindre deux groupements d'achat de gaz et d'électricité. Fin 2015 il va déployer un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques dans le département. Le Syndicat Départemental d'Énergie 35 peut également intervenir dans les domaines de l'éclairage public, des télécommunications, de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables.

Les collectivités locales sont propriétaires des réseaux électriques basse et moyenne tension.